

MUESPACH



A
N
C
H
E
T
T
E



Bulletin d'information communal

N° 64 / Juillet 10



INFORMATIONS PRATIQUES

Secrétariat de la mairie :



Lundi de 9 h à 11 h
Mardi de 14 h à 17 h
Mercredi de 9 h à 11 h
Jeudi de 14 h à 18 h
Vendredi de 9 h à 11 h

**Nouveaux horaires
À partir du
1^{er} juillet 2010**

Téléphone : 03 89 68 61 24 Fax : 03 89 68 76 17
mairie-de-muespach@wanadoo.fr Site internet : www.muespach.fr

Agence Postale Communale :

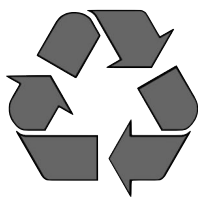
Lundi et vendredi de 14 h à 17 h
Mardi, jeudi et samedi de 09 h à 12 h



Changements à signaler en mairie :

Les personnes s'installant à Muespach ou quittant la Commune sont invitées à le signaler en mairie.

Règlement de la déchetterie communale



La déchetterie est ouverte au public
Tous les jours ouvrables de 8 h à 20 h

La déchetterie est strictement interdite d'accès

- En dehors des heures mentionnées
- Les dimanches et jours fériés

Ce bulletin d'information a été conçu par la commission « Information et Communication » et mis en page par Philippe Huber et Norbert Demiéville.

Les textes et photos proviennent des différentes commissions et associations ainsi que de notre secrétaire de Mairie.

Merci à tous de votre lecture, de vos commentaires et suggestions.

Impression par l'Imprimerie de Saint-Louis. Bulletin communal tiré à 400 ex.

Le Mot du Maire



La Manchette de Muespach me permet à chacune de ses parutions d'émettre mon point de vue de maire, sur quelques points qui sont d'actualité dans notre village . Les sujets ne manquent pas , ils ne sont pas cependant toujours de « première main » puisque souvent déjà traités préalablement par la presse locale. Il n'est pas moins vrai, que le rappel dans notre bulletin communal permet d'en parler de façon différente.

Ainsi pour cet éditorial, je ne peux m'empêcher de reprendre le thème de la station d'épuration de la Communauté de Commune Ill et Gersbach, qui, on le constate, a les plus grandes difficultés à pouvoir se construire.

Je ne peux pas ici en quelques lignes retracer l'ensemble de tous les événements qui ont marqué le cheminement de son histoire. Je pense simplement que cette affaire commence à toucher les limites de l'acceptable, pour tous ceux qui ont la charge de mener à bien cette construction, car ne n'oublions pas qu'il est fait obligation aux collectivités locales – de part la loi- de se doter d'infrastructures leur permettant d'assainir leurs eaux usées.

Le choix de la CCIG, depuis longtemps s'est fixé pour la station d'épuration de Grentzingen.

Cette commune comme les 8 autres appartenant à cette collectivité, a donné sa compétence de l'Eau et de l'Assainissement à la CCIG, ce qui revient à dire de façon simple qu'elle n'a plus le pouvoir de gérer ni l'eau ni l'assainissement, ni de s'opposer aux décisions de la CCIG dans ces deux domaines. Elle ne peut ainsi refuser la construction de la station d'épuration, sinon elle serait en contravention avec la réglementation, c'est-à-dire de la Loi.

Fort astucieusement cette commune de Grentzingen, ne s'oppose pas à cette implantation de la Station d'Épuration sur son territoire, ce qui la mettrait en conflit avec la réglementation ! Elle use fort adroitement de toutes les astuces mises à disposition d'un Maire pour **empêcher** cette construction : par exemple en interdisant de passer sur une voie communale ou de traverser un pont, empêchant en cela le transit des camions et autres engins de chantier. Le Maire dans ses prérogatives dispose ainsi de ces pouvoirs que lui confère les lois de la décentralisation.

Grentzingen pourra jouer longtemps encore, sans que puisse intervenir, apparemment l'autorité de l'Etat, qui dit ne pas pouvoir s'opposer à une décision communale.

Je suis personnellement convaincu de la nécessité du respect de notre Constitution garante de notre démocratie, mais ce jeu coûte déjà fort cher à la collectivité, et risque de devenir exorbitant. Qui donc ainsi devra payer cette charge supplémentaire ?

Pour parler de choses plus concrètes qui relèvent directement de l'administration communale, j'ai rappelé au cours de la dernière réunion du Conseil en date du 1^{er} Juin la programmation des travaux publics qui seront effectifs au cours des prochains exercices. Cette programmation est rendue nécessaire en raison du prévisionnel des travaux d'assainissement que la Communauté de Communes Ill et Gersbach elle-même doit définir.

Exercice 2009- 2010 :

-réfection de la rue de la Fontaine – trottoirs, installation d'une passerelle pour piétons, éclairage public, mise en sous-terrain des lignes téléphoniques. Un tapis d'enrobé sera posé au cours du quatrième trimestre 2010.

- aménagement de la rue des Acacias - trottoirs, éclairage public, mise en sous-terrain des lignes téléphoniques.

- aménagement d'un tronçon de la rue de Steinsoultz - trottoirs, éclairage public, mise en sous-terrain des lignes téléphoniques.

- réfection de la plateforme sportive de la rue de la Gare

- participation communale aux travaux de l'Association foncière (partie relevant de chemins relevant de l'administration communale) Note : selon la date de mise à disposition de la DGE (subventions de l'Etat) ces travaux s'effectueront soit en 2010 soit en 2011 !

Exercice 2011 -2012

- Réfection et aménagement de la rue de la Gare : trottoirs, enfouissement des lignes, enrobé de la rue. Ces travaux de réfection seront vraisemblablement soumis à un bureau d'études.

- Réfection de trottoirs rue de Steinsoultz : le tracé devra encore être décidé par le Conseil municipal.

Exercice 2013-2014

- Le programme exact des travaux publics de ces exercices ne sont pas encore définis. Il est néanmoins utile de savoir que le Conseil municipal tient à valoriser le Centre village, sur un tronçon de la rue du 1° Septembre se situant entre le restaurant « Au soleil, chez Caroline » et le croisement avec la rue de la Fontaine. Un bureau d'études sera certainement consulté pour l'agencement de ces travaux en raison de la situation géographique de ce futur chantier.

Ces projets bien entendu peuvent être modifiés selon les exigences, ou les circonstances, qui pourraient être dictées par exemple par les nécessités relevant de l'aménagement des travaux d'assainissement. Mais il est entendu que les réfections ou aménagements communaux mentionnés devront être réalisés.

Enfin et en conclusion de mes commentaires un mot sur la manifestation des agriculteurs du mercredi 2 juin . Je parlais dans le premier paragraphe du présent éditorial de « démocratie » et du respect de notre Constitution. Je pense comme beaucoup , que ces dispositions sont garants de notre liberté, et qu'il faut s'y conforter même s'il en « coûte » parfois.

C'est vrai qu'une manifestation de ce type est de nature à déplaire à un maire, d'autant plus qu'il était confronté préalablement aux revendications qu'exprimaient les exploitants agricoles usagers de la voie publique (la rue des Acacias) objet de leur revendications et qu'il avait le sentiment d'avoir répondu à leur attente en proposant des aménagements susceptibles d'améliorer les conditions de circulation sur ce tronçon de voie publique quelque peu étroit , le soir même au cours de la réunion du Conseil municipal.

Sa surprise fut ainsi réelle quant cette manifestation se déclara.

Point de rancœur cependant. La démocratie autorise souvent les manifestations publiques, il suffit d'en être convaincu. Le barrage fut démonté sitôt les représentants du monde agricole et le maire se sont concertés pour une réunion en mairie où chacun pouvait s'exprimer autour de la table. Les discussions ne furent pas longues, le maire acceptant les revendications dès lors qu'il fut assuré, à la fois par la représentation de l'Etat et celle du Président du syndicat manifestant , de pouvoir assurer les dispositions légales de sa fonction : à savoir maintien de la subvention allouée et accord quant à la réglementation d'accessibilité des infrastructures publiques.

Un conflit de cet ordre, quoique minime en regard des grands événements nationaux ou mondiaux , n'est pas souhaitable dans une petite communauté de la taille de Muespach. Elle devient cependant inévitable quant le sentiment d'être mis à l'écart devient si fort qu'il ne reste plus que l'ultime manifestation. Ce fut le cas en ce mercredi 2 juin.

Je le regrette énormément, et regrette surtout de n'avoir pas mesuré l'ampleur de la déception de ces agriculteurs devant ma position. C'est depuis 1983, date de mon premier mandat, le premier événement que je regrette de n'avoir pu résoudre collégialement.

J'espère de tout cœur que ce sera le dernier. Je m'y attache dès aujourd'hui.

Je termine à présent mon entretien par la l'invitation que je formule chaque année à toute la population muespachoise, en date du 14 Juillet, pour la célébration de notre Fête nationale, qui débutera à 19 heures par la célébration d'une messe, et qui sera poursuivie des cérémonies protocolaires devant le monument aux Morts, au cours de laquelle seront honorés des Pompiers de Muespach. Bien évidemment la soirée se terminera par la réception au Vin d'honneur offert par la municipalité sous le préau communal. J'aurai le plaisir de vous rencontrer et de vous saluer.

Pour rester dans le cadre de notre Fête nationale, il convient tout autant de rappeler ici la Soirée tricolore, organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang, en date du Samedi 12 Juillet. Comme chaque année cette soirée sera clôturée par un magnifique feu d'artifice. Vous êtes tous conviés à cet événement Muespachois.

Le Maire, Roland Haller

Comptes rendus du Conseil municipal de décembre 2009 à juin 2010

Rappel : Les comptes rendus détaillés des réunions du Conseil municipal peuvent être consultés sur le site Internet : www.muespach.fr

Les délibérations relatives aux affaires d'urbanismes ne sont pas reprises dans le résumé ci-dessous.

Séance du 01 décembre 2009

Le Maire présente les rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement, de l'eau et des déchets ménagers de l'année 2008 qui ont été établis par la COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL & GERSBACH. Ces rapports peuvent être consultés en détail et sont disponibles au secrétariat de la mairie.

Le Conseil municipal décide également de bénéficier de la mission d'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT).

D'autre part, l'assemblée délibérante approuve les travaux suivants :

-la réalisation de l'aménagement de trottoirs (une partie le long de la voie départementale dénommée R.D. 463-rue de Steinsoultz, une partie le long de la voie communale dénommée rue des Acacias), et de confier les travaux à la SOCIETE TRAVAUX PUBLICS DES TROIS FRONTIERES, de BLOTZHEIM, pour un montant de 49.574,20 € T.T.C.

-la fourniture et la pose d'éléments de cuivrierie pour la réfection des gouttières de l'église a fait l'objet d'une offre, qui est acceptée, par la société DI BIASE, de BARTENHEIM, pour un montant de 2.887,14 € T.T.C.

Enfin, le Conseil municipal fixe à 42,00 € H.T. le stère de bois de chauffage pour l'année 2010.



Séance du 02 février 2010

Le Maire informe le Conseil municipal des suites qui ont été données au dossier du haut-débit sur la commune de MUESPACH, et notamment des conclusions d'une réunion en mairie le vendredi 8 janvier 2010, en présence de M. WALTER, Chef de mission au Conseil Général du Haut-Rhin et de M. SOMMERLATT, représentant de HAUT-RHIN TELECOM, délégué du Conseil Général du Haut-Rhin. Les principaux points suivants y ont été abordés :

-présentation par le Conseil Général du Haut-Rhin d'une demande de subventionnement par des fonds européens, en l'occurrence les crédits FEADER, à travers le projet national « Plan européen de relance économique : soutien au développement des infrastructures pour l'Internet à haut débit dans les zones rurales » pour la commune de MUESPACH et 10 autres petites communes rurales du Haut-Rhin ;

-le financement de ce projet est le suivant : 2.879.000 €, réparti de la façon suivante : 50% de subvention au titre du FEADER, participation de chaque commune concernée de 50.000 €, le solde pris en charge conjointement par le Conseil Général à hauteur de 61,09% et par son délégué HAUT-RHIN TELECOM pour 38,91%.

Le Conseil municipal donne un avis favorable à la réalisation de la rénovation des volets (peinture), le changement des papiers peints dans le bureau et le local accueillant le public au rez-de-chaussée ainsi

que les peintures. Il est également à envisager la création d'un W.C. à l'intérieur selon les dispositions techniques actuelles. Un crédit de 20.000 € est prévu pour ces travaux

Au titre de la Dotation Globale d'Équipement 2010 (D.G.E.), un dossier d'aménagement de chemins ruraux sera envoyé à la Préfecture concernant divers chemins pour un montant évalué de travaux d'environ 113.000 € T.T.C.

Un projet d'aménagement informatique de la salle du Conseil municipal avec mise en place d'un serveur, projecteur, écran, caméra pour les séances a été décidé pour un montant de 5.129,64 € T.T.C., non compris le câblage et autres petites fournitures et sera confié à la société IT'SERVICES, de WERENTZHOUSE

Séance du 02 mars 2010

Le Maire rappelle à l'assemblée délibérante sa délibération prise lors de la séance du 02 février 2010 concernant la rénovation des volets (peinture), le changement des papiers peints dans le bureau et le local accueillant le public au rez-de-chaussée ainsi que les peintures. Ces derniers seront réalisés par les entreprises suivantes : travaux de peinture par la Société FOUARD, de MUESPACH LE HAUT, pour 6.489,47 € T.T.C., et travaux de modification des toilettes par la Société A.HEMMERLIN, de RIESPACH, pour 5.284,50 € T.T.C.

Le Conseil municipal donne un avis favorable à la réfection d'une partie de l'enrobé de la cour de l'école maternelle, notamment sous les arbres existants, ainsi que la taille de 6 catalpas dans cette même cour. Le montant de ce projet est de 3.240,00 € H.T., soit 3.875,04 € T.T.C. pour la réfection de l'enrobé, et de 480,00 € H.T., soit 574,08 € T.T.C. pour la taille des arbres. Le financement se fera par le remboursement des communes au titre des frais de l'école maternelle (soit Knoeringue, Muespach et Muespach le Haut) selon le nombre d'enfants fréquentant cette structure

Monsieur Pascal GROELL, 1^{er} adjoint, fait le point des propositions émises par la commission : 1) renouvellement du concours des maisons fleuries, 2) mise en place de panneaux indicateurs (des locaux communaux et autres sites) et d'un panneau d'affichage, 3) le traditionnel nettoyage du village, 4) l'information à fournir aux particuliers pour les informer de la nécessité de l'élagage de leurs haies en bordure des voies communales, 5) aménagement d'un petit espace vert rue de la Fontaine et 6) mise en place de balustrades rue du Gersbach

Monsieur Pascal GROELL, 1^{er} adjoint, fait le point des propositions émises par la commission « Jeunes » 1) organisation d'une « Chasse aux Œufs » le samedi 03 avril 2010 pour les enfants des écoles, 2) programmation de la « Fête de la Musique » le 21 juin 2010

Enfin, le Conseil municipal donne son accord à l'acquisition d'une débroussailleuse pour le service technique, chez la société CARBOIFUL-WALLISER de WALDIGHOFFEN, pour un montant de 779,00 € T.T.C., et de deux fourneaux pour les bâtiments communaux auprès de la société TELE MUESPACH MENAGER SCHUMACHER de MUESPACH pour 699,00 € T.T.C. L'unité

Séance du 06 avril 2010

Cette séance a été consacrée en grande partie aux affaires financières et budgétaires, avec notamment le vote du compte administratif 2009, le vote du budget primitif 2010 et des taux des taxes communales pour l'année 2010. Ces derniers ont été fixés de la manière suivante, tenant compte d'une augmentation de 1% par rapport à 2009, soit :

-taxe d'habitation	9,93 % au lieu de	9,83 %
-foncier bâti	10,65 %	au lieu de 10,55 %
-foncier non bâti	80,68 %	au lieu de 79,90 %

Séance du 04 mai 2010

Le Maire fait part de projet de travaux de modifications sur les équipements installés sur le site SFR qui consistent en l'activation du système UMTS, l'ajout d'une nouvelle armoire dans le local technique existant et l'ajout de câbles supplémentaires. D'autre part, le Conseil municipal émet un avis favorable à la vente d'un emplacement d'environ 200 m² sur lequel se situe l'antenne SFR pour un prix de 7.000 €, prix forfaitaire.

Le Conseil émet également un avis favorable à la fourniture de casiers vestiaires à l'école maternelle par la société MARTINUZZI & FILS, de HESINGUE, pour un montant de 3.810,46 € T.T.C., sous réserve de la participation des communes concernées par les enfants de l'école maternelle.

L'enfouissement des lignes téléphoniques dans le cadre des travaux de mise en place de trottoirs rue des Acacias et rue de Steinsoultz (R.D. 463) a été décidé pour un montant total de 11.365,00 € H.T.

Après le soutien du conseiller général du canton de Ferrette, Monsieur Dominique DIRRIG, c'est Madame le Sénateur Patricia SCHILLINGER qui informe le Maire de ses interventions personnelles auprès de plusieurs ministères français dans le cadre de la demande formulée par la commune de MUESPACH de bénéficier du haut-débit Internet. Il convient tout autant de rappeler que Madame le Sénateur Catherine TROENDLE et Monsieur le Député Jean Luc REITZER ont affirmé être directement intervenu auprès de diverses institutions françaises et notamment aux ministères concernés pour le dossier haut-rhinois, dont celui de MUESPACH, et préparé par le CONSEIL GENERAL DU HAUT-RHIN. Il est rappelé que ce dossier fait suite à un appel à candidature dans le cadre d'un projet européen (fonds FEADER) pour le développement du haut-débit dans les zones défavorisées.

Séance du 01 juin 2010

Une somme de 6.475,00 € est prévue pour le programme de travaux patrimoniaux en forêt communale pour l'année 2010.

Le Maire informe le Conseil municipal que la commune de MUESPACH réalisera en 2011 le recensement de la population du 20 janvier 2011 au 19 février 2011. Un avis favorable est donné à la nomination du secrétaire de mairie comme coordonnateur communal chargé de cette opération en liaison étroite avec l'INSEE et l'(es) agent(s) recenseur(s).

Une deuxième tranche d'illuminations de Noël a été décidée pour l'année 2010 avec l'acquisition de 10 nouveaux décors.

La programmation suivante a été décidée pour la Fête Nationale du mercredi 14 juillet 2010 : messe à 19 h 00 ; suivie d'une cérémonie au monument aux morts avec la batterie-fanfare et la chorale, dépôt de gerbe en présence du corps des sapeurs pompiers, et un vin d'honneur et remise de médailles à des sapeurs pompiers méritants. D'autre part, la « Nuit tricolore » aura lieu cette année le samedi 10 juillet 2010.

Une modification des horaires d'ouverture au public de la mairie interviendra à compter du 01 juillet 2010 pour les lundis et mardis. En effet, il s'avère que les horaires en place les lundis et mardis coïncident avec l'ouverture de l'agence postale communale. Les horaires d'ouverture suivants pour la mairie sont approuvés : lundi de 9h00 à 11 h00 au lieu de 15h00 à 18h00 et le mardi de 14h00 à 17H00 au lieu de 9h00 à 11H00.

Aucune séance n'est programmée pendant les mois de Juillet et Août 2010. La prochaine réunion aura lieu le mardi 07 Septembre 2010.

Les Permis de Construire			
Demandeurs	Objets	Implantations	Date du permis
BIRTEL Patric	Maison d'habitation	Rue du Gersbach	01 mars 2010
GROELL Philippe	Garage et cave	Rue du 1 ^{er} Septembre	En cours d'instruction
LITZLER Laurent	Garage double à toit plat et abri à bois	Rue des Vignes	En cours d'instruction
HATSTATT Nathalie	Extension d'un bâtiment agricole à usage d'élevage et de stockage	Rue de la Vieille Route	En cours d'instruction

ETAT CIVIL du 1^{er} semestre 2010

NAISSANCES

SEGINGER Maëlise Joanna Odile le 03 février 2010
 JACOB Léna le 09 mars 2010
 THOMAS Jules Guy Romain le 18 mars 2010
 LEDGER Maidzie le 04 avril 2010



MARIAGES

METZGER Cédric avec ZINNIGER Sylvie le 05 juin 2010

DECES

FROBERGER Joseph Antoine Fernand le 22 décembre 2009
 MULLER/BOHRER André Jean Paul le 25 janvier 2010

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Rendons notre village encore plus accueillant et convivial,
En fleurissant nos maisons, balcons et jardins !



Pensez à remplir le talon ci-dessous

Vous avez été nombreux à contribuer au fleurissement des maisons en 2009.

La mairie et la commission « embellissement du village » vous encouragent vivement à poursuivre vos efforts en vous proposant un nouveau concours pour 2010.

Le jury tiendra compte des votes déposés dans la boîte aux lettres de la mairie par les habitants de Muespach (dernier délai : 31 juillet 2010) ainsi que du vote des membres du conseil municipal.

Les lauréats seront récompensés sous forme de bons d'achats de fleurs lors de la cérémonie du Nouvel An, mis à l'honneur sur le site Internet de Muespach, dans le Bulletin Communal ainsi que dans les quotidiens locaux.



COUPON – REPONSE

Catégorie « Maison avec façade fleurie »

Nom : N° : Rue :

Nom : N° : Rue :

Nom : N° : Rue :

Catégorie « Maison avec balcon »

Nom : N° : Rue :

Nom : N° : Rue :

Nom : N° : Rue :

Catégorie « Maison avec jardin »

Nom : N° : Rue :

Nom : N° : Rue :

Nom : N° : Rue :

ZUM ABSCHIED

Wie so oft im Leben müssen liebe Menschen scheiden,
Die manche guten Taten und Opfer für uns gebracht.
Die gestreut viel Liebe auf Ihren Wegen,
Und uns mit Mut und Hoffnung neu bedacht.

Sie sind uns wie ein Licht im Dunkeln,
Wegweisend auf unseren irdischen Lebenswege,
Die uns Ansporn waren zum Guten,
Und uns gestärkt an Herz und Seele.

Ein schönes Andenken wollen wir für Sie bewahren,
Im Herzen drin, und auch im Sinn.
Denn diese Trennung soll auch uns gemahnen,
Dass wir in dieser Welt nur für einen Durchgang sind.

Noch ist dieses Scheiden nicht für immer,
Darum möchten wir Ihnen von Herzen danken.
Für alles was Sie für uns getan auch im 3^{ème} Age,
Denn ein Wiedersehen macht Freude und gibt Courage.

So wollen wir Sie in Gedanken und mit Herzen begleiten,
Auf Ihrem ferneren hoffnungsvollen Lebensweg.
Im Gebet mit Freude und Liebe Ihrer gedenken,
So auch hoffen auf ein „Frohes Wiedersehen“.

Eugène Hemmerlin
November 1988

Les Enfants de Muespach décorent leur village pour Noël

La Municipalité a installé, pour la première fois de l'histoire du village, des illuminations de Noël dans la rue principale. Afin de compléter cette décoration, le petit groupe de jeunes, celui-là même qui participe depuis deux ans au Téléthon, avec le support de la commission des jeunes, a pris l'initiative de mettre à leur manière une ambiance de Noël dans le village.

Ce petit groupe a préparé des petits paquets cadeaux qui ont été fixés à des branches de sapins, et ont disposé le tout un soir dans le village.

C'est ainsi que les Muespachois ont pu découvrir au matin que leur village avait pris un air de Noël...

Cette opération sera de nouveau effectuée à la fin 2010.

fami
EMPLOI 68
Le meilleur de l'aide à domicile

le fil de la vie
apa
Ensemble, tissons

L'APA et Fami Emploi 68 permettent aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, aux actifs et aux familles, quel que soit leur âge, l'accès à une gamme complète de services à domicile.

La Croisée des Services – APA – Fami Emploi 68,
80 rue de Mulhouse, 68300 SAINT-LOUIS
Tél. : 03 89 32 78 78 Site Internet : www.lcds.fr



Allô Seniors c'est simple : un seul numéro de téléphone pour toutes vos questions.

Tél. : 03 89 32 78 88, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Internet: www.alloseniors.fr

Courriel : info@alloseniors.fr

Allô Seniors est un service d'information téléphonique unique qui a pour vocation de répondre aux nombreuses questions que vous vous posez et de vous aider à trouver le bon interlocuteur, quel que soit votre lieu d'habitation. En effet, les seniors haut-rhinois n'ont pas toujours connaissance de tous les services qui leur sont destinés. C'est pourquoi, depuis 2002, ce service, qui se veut facile d'accès, rapide et gratuit, remplit pleinement son rôle d'information et de conseil à l'attention du public âgé.

L'équipe, spécialement formée en gériatrie, informe en toute neutralité, sur l'ensemble des services existants dans notre département.

le Cap

Les services de soins : 03 89 33 17 99
Le service de prévention : 03 89 33 17 92

Le Cap, l'association haut-rhinoise pour la **prévention** et les **soins** aux addictions (**drogue, tabac, alcool, cyberdépendance**), intervient, à **Mulhouse - Altkirch - St Louis**, d'une manière générale dans les domaines de la **prévention** et de la lutte contre les comportements à risques et des **soins** aux dépendances.



Association pour le dépistage
du cancer colorectal
dans le Haut-Rhin

ADECA 68 : 122 rue de Logelbach
68020 COLMAR

Tél. : 03 89 12 70 13

Courriel : secret@adeca68.fr

Internet : www.adeca68.fr

Le dépistage du cancer colorectal consiste en la réalisation d'un test de recherche de sang occulte dans les selles distribué en première intention par les médecins généralistes.

Il concerne toutes les femmes et les hommes de plus de 50 ans.

Cette action permet de réduire significativement la mortalité due à ce cancer.



Nouvelle Association Française des
Sclérosés en Plaques
Tél. : 05 34 55 77 00
Courriel : nafsep@nafsep.org
Internet : www.nafsep.org

La NAFSEP a trois axes prioritaires :

- l'action sociale en faveur de l'aide aux patients,
- la création et la gestion de centres spécifiques de soins et d'hébergement pour Sclérosés En Plaques lourdement atteints,
- soutenir la recherche clinique et fondamentale, en concertation avec le Comité médico-scientifique de l'ARSEP (Association de Recherche sur la Sclérose en plaques.)



La permanence - accueil: SEPIA assure actuellement une permanence 5 jours par semaine de 8h30 à 18h. Chaque demande est traitée individuellement, qu'il s'agisse :

- d'intervention auprès d'un jeune en crise,
- d'écoute et de dialogue,
- de soutien psychologique,
- d'orientation vers d'autres ressources d'aide (mission locale, hôpital, psychiatrie, consultation juridique, ...)
- d'information à diffuser.

Les jeunes sont en général accueillis par un intervenant de l'équipe SEPIA. Cette position non "psy" permet souvent une première approche qui facilite l'acceptation d'une rencontre avec le psychologue lorsque cela s'avère nécessaire.

CLIC Alzheimer
Centre Local d'Information et de
Coordination

N'hésitez pas à contacter le CLIC
Alzheimer du Pays du Sundgau

Les locaux du CLIC se situent au Centre
Hospitalier St-Morand – 23 rue du 3^{ème}
Zouaves 68134 Altkirch Cedex

Tél. : 03 89 08 35 16

Permanences téléphoniques
les mardis et mercredis

Le CLIC participe au maintien à domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés et à l'amélioration de leur qualité de vie.

En accord avec le patient et sa famille, l'équipe travaille en partenariat avec les différents professionnels concernés : médecins de famille, neurologues, services d'aide et de soins à domicile, assistantes sociales des Pôles Gériatriques, accueil de jour, etc.

Ce service est gratuit.

Dernière minute !!!!

C'est avec une joie non dissimulée que le conseil municipal est heureux de vous annoncer que Muespach devrait être relié à internet par fibre optique vraisemblablement courant 2011. L'accès enfin au vrai haut-débit.



Comme vous le savez, nous sommes depuis les dernières élections à la recherche d'une solution afin que Muespach ait un accès internet à haut-débit.

Après avoir étudié de nombreuses solutions, du wifi au NRA ZO relié par cuivre ou fibre optique, et pour des coûts très différents mais non négligeables.

Nous avons conclu que la meilleure solution était le NRA ZO relié par fibre.

Seulement, le coût d'environ 200k€ était un peu élevé pour nos seules finances. Aussi avons nous pris contact avec le Conseil Général l'an dernier afin de voir s'il était possible d'obtenir une quelconque aide de leur part.

Comme nous vous l'avons déjà relaté cette réunion s'était terminée sur le constat qu'il fallait faire quelque chose, mais de plus global qu'une aide ponctuelle à une commune.

Nous en sommes restés là jusqu'au début de cette année où nous avons été contactés par le Conseil Général afin de nous informer que le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) subventionnait des projets de développement du haut-débit en zones rurales et nous demander si nous désirions y participer.

La condition étant que la commune s'engage à y investir environ 50k€. Ce à quoi Monsieur le Maire a immédiatement répondu par l'affirmative.

Au final le projet du Conseil Général concernait 11 communes du Haut-Rhin ayant des soucis d'accès à l'internet haut-débit.

Ces communes sont Bréchaumont, Dessenheim, Fulleren, Geiswasser, Guevenatten, Heiteren, Hombourg, Le Bonhomme, Muespach, Murbach et Rantzwiller.

Le projet à donc été bouclé début février par le Conseil Général et présenté à la commission.

Notre dossier était le seul pour la région Alsace.

Le choix devait à l'origine se faire fin mai mais compte tenu du nombre de dossiers présentés, la décision avait été reportée.

Et donc nous venons d'apprendre que notre dossier était retenu.

Ce qui va nous permettre d'obtenir une subvention conséquente et enfin d'avoir une connexion internet digne de ce nom.

Bien conscients que c'est une attente forte des Muespachois, nous sommes finalement satisfaits d'avoir pris notre temps pour aboutir à la meilleure solution au meilleur coût possible.

L'information étant très récente, nous n'avons pas pour le moment d'informations supplémentaires, mais nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite de ce dossier.

Christian Grandclaude

Président de la commission Internet.

Communiquer, c'est aussi entendre, écouter, mieux écouter pour s'entendre !

(Norbert Demiéville)

Rassurez-vous, ceci n'est pas un exercice appliqué de psychologie ... mais plutôt quelques réflexions concernant la communication, suite à l'observation de situations locales récentes !

La communication est le processus par lequel l'information est transmise d'un émetteur à un récepteur... Ce dernier pouvant agir de façon récurrente sur l'émetteur au cours de la transmission du message et qui tend à sa régulation pour une meilleure réception (L-M Morfaux, *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*). Cette définition s'applique aussi bien aux machines qu'aux personnes. Or, malgré l'évolution technologique phénoménale des moyens de communication, les gens se sentent de plus en plus isolés et incompris. Réalisons, qu'à notre niveau, communiquer c'est avant tout écrire, parler et écouter. Mais, de fait, l'écoute est le type de communication qui occupe le plus notre temps, plus que l'écriture et la parole !

Quelques citations pour planter le décor :

- *Le commencement de bien vivre, c'est de bien écouter* (Plutarque, 46 – 125)
- *Bien écouter, c'est presque répondre* (Marivaux, 1688 - 1763)
- *J'ai beaucoup appris en écoutant attentivement. La plupart des gens ne sont jamais à l'écoute* (Hemingway, 1899 - 1961)

L'une des sources les plus fréquentes de désaccord entre personnes est l'absence de communication ou encore l'incapacité de communiquer de manière productive et efficace. Il faut donc essayer de communiquer, de façon à ce qu'il y ait un échange réciproque et égalitaire, et que chaque personne prenne à son tour le temps d'exprimer ses pensées, et ensuite d'exercer une écoute active. Une communication efficace est présente lorsque chacun se sent écouté sans être jugé et se sent compris et respecté. Il y a quelques règles de base auxquelles, en toutes circonstances, on peut essayer d'adhérer le mieux possible afin de faciliter la communication :

- Une écoute active
- Ne pas interpréter ni deviner
- S'efforcer de rester clair
- Reformuler, même si l'on est certain d'avoir compris
- Prêter attention à ses propres émotions
- Ne pas interrompre
- Veiller au débit de nos paroles - Sommes-nous en train de harceler la personne en face ?
- Etc.

Bien ou mal *écouter*, et par conséquent, bien ou mal communiquer, dépend vraiment du respect des points susmentionnés.

Alors, qu'*entendre* suppose un son (physique), une oreille pour le capter, un système nerveux pour le recevoir et l'interpréter, *écouter* est un processus actif supposant une filtration fondée sur les préférences et répulsions pour tel son, telle séquence sonore, tel contexte relationnel, etc.

Le processus actif de l'écoute est évidemment présent lorsque que l'on aiguise sa perception pour saisir un signal précis dans la masse confuse des bruits extérieurs : la voiture de son conjoint, les sons de son bébé, la sirène de police, la pub télévisée, etc. De plus, l'écoute est aussi fortement modelée par les expériences de toute la vie antérieure depuis que l'audition est fonctionnelle. Cette fonctionnalité est donc constamment façonnée par l'environnement sonore familial et/ou professionnel, du paysage sonore de la collectivité rurale ou urbaine tels que les avions près d'un aéroport, le trafic routier, un clocher, l'étude des langues étrangères, etc.

En résumé, *entendre* est un ensemble de phénomènes physiologiques sur lesquels on a relativement peu d'influence. Alors que, tout au contraire, *écouter* ne dépend que de soi ... et de l'autre ! Une bonne communication implique aussi de la disponibilité de temps, et d'ouverture d'esprit !

Bien communiquer, c'est aussi résoudre beaucoup de problèmes et atténuer les tensions.

Que chacun analyse sa façon d'écouter !

Une chasse aux Œufs de Pâques dans Muespach

Lors du dernier Samedi de Pâques, et pour la première fois à Muespach, la commission des jeunes a organisé une chasse aux Œufs pour les enfants du primaire et maternelle.

Pour une première, une quarantaine d'enfants et leurs parents ont répondu présent.

C'est sous un tout petit rayon de soleil, grâce à un arrêt momentané de la pluie, que c'est déroulée cette chasse aux œufs. A 11h30, l'ouverture de la chasse aux œufs a été déclarée.

Les enfants ont dû chercher dans les nids du « *lapin de Pâques* » 10kg d'œufs en chocolat, un œuf en argent (récompensé par un grand lapin en chocolat) et un œuf dur (récompensé par un lapin en chocolat moyen).

A la fin de cette chasse, tous les participants ont pu déguster l'omelette de Pâques autour d'un petit verre de l'amitié. Omelettes qui ont pu être réalisées grâce à la « ferme Prim'vert » qui a offert les œufs.

Un grand merci aux enfants qui ont préparé cette chasse aux œufs, parcours, création des nids avec de la paille, cacher les œufs, rangement, etc.). Chaque enfant a ainsi reçu un petit lapin de Pâques.

La commission des jeunes donne déjà rendez-vous à tous les enfants du primaire et maternelle pour Pâques 2011.

Pourquoi une omelette le samedi de Pâques ?

Il y a quelques décennies existait encore en Haute-Savoie la coutume suivante : la veille de Pâques, les jeunes gens de la commune partaient, en costumes traditionnels, à la quête des œufs pour faire une omelette. Ils allaient de maison en maison en chantant la *complainte de la passion*. Chant en français et en patois qui évoque la Passion du Christ. Les œufs ainsi obtenus permettaient de faire une omelette géante à laquelle étaient conviés tous les habitants du village. Une chasse aux œufs était également organisée pour les enfants.

Extraits de la Complainte de la Passion :

En patois

*Bayi m'en yon, bayi m'en dou,
To pari lou prendrè-ze !
Bayi m'en yon, bayi m'en dou,
Bayi m'en na dozan 'ne.*

*Mè bayi pô lou gnôs du nid,
Parc 'qu'y gât'ra lou min'nes.
Mè bayi pô lou gnôs du nid,
Parc 'qu'y gât'ra lou min'nes.*

En français

Donnez m'en un, donnez m'en deux,
Tout pareil, je les prendrai
Donnez m'en un donnez m'en deux,
Donnez m'en une douzaine

Ne me donnez pas les "gnôs" (1) du nid
Parce que ça gâtera les miens (bis)

(1) Un "gnô" est un vieil œuf,
inconsommable, laissé dans le nid pour
inciter les poules à pondre.

SIAC
Syndicat Intercommunal pour Affaires Culturelles
du Collège d'Hirsingue



Les délégués du Conseil Municipal de Muespach auprès du SIAC, Messieurs Henri Jacques et Hubert Hebinger communiquent un bilan des principales activités ou réalisations effectuées depuis 2008.

Extension du COSEC : agrandissement de la salle des sports. Les travaux de cette extension se terminent à la satisfaction générale. Quelques changements toutefois ont été apportés au projet initial, principalement au système de chauffage.

Rentrée scolaire 2010-2011 : un deuxième gros chantier sera démarré durant une période de deux ans. Il concernera essentiellement la rénovation du Collège – salles de cours, salle de techno, mise au norme des cuisines, du réfectoire etc..)

Par ailleurs Monsieur le principal du collège fait état du nombre grandissant de familles en difficulté financière et observe de nombreux cas d'impayés de la cantine scolaire. Il mentionne l'existence d'un fonds de solidarité qui peut intervenir – après examen du dossier- afin d'assurer aux élèves de parents en difficulté, l'usage de la cantine.

Nettoyage et entretien de printemps:
embellissement villageois

Nous vous rappelons que :

- les riverains sont tenus **de tailler leurs haies** afin de ne pas gêner le passage des piétons sur les trottoirs
- chaque riverain se doit de **balayer et de désherber** son morceau de trottoir
- la hauteur des **haies urbaines** en bordure de route et de chemins est limitée à une **hauteur de deux mètres**
- la pratique **du brûlis est prohibée** toute l'année dans le Haut-Rhin



Avec votre soutien, notre village sera encore bien plus accueillant.
Merci pour votre participation à cette opération.

La Page des Sapeurs Pompiers

**Sapeurs Pompiers
CI de Mespach
CIS III et Gersbach
SDIS Groupement SUD**

**« J'ai voulu devenir sapeur-pompier pour être utile,
pour rendre service aux autres ».**

La mission des sapeurs-pompiers consiste à secourir et protéger les personnes, les biens ou l'environnement, à lutter contre les périls ou les conséquences des accidents de toute nature : inondations, pollutions, incendies.....Les interventions de nature sanitaire sont aussi monnaie courante.

**« Courage et dévouement », « Sauver ou périr »,
Envahi par cette envie, ce désir qui arrive un jour
Et qui reste ancré pour toujours
Cette devise nous aide à grandir.**

Les missions des pompiers sont souvent difficiles, pénibles mais comportent également des risques importants. La fréquence et la nature des interventions, les stratégies d'action et de prévention nous obligent à utiliser des moyens différents suivant les zones à protéger

**Sapeur-pompier est une cohésion
Mais surtout une magnifique passion
Présente dans mon cœur,
Et rien ne peut arrêter mon ardeur.**

Le maniement du matériel d'incendie est évidemment de rigueur de même que les gestes des premiers soins sur place ou en ambulance font partie du quotidien.

**Sapeur-pompier, tu mérites tous les honneurs,
Laisant d'un seul coup travail, repos ou amour
Que ce soit en journée, la nuit ou au petit jour
Une montée d'adrénaline est là en guise de moteur,
Un stress est à gérer, une pointe de peur à maîtriser
Mais avant tout, prime la sécurité.**



Devenir sapeur-pompier volontaire est accessible à toutes personnes de 16 à 55 ans, jouissant de ses droits civiques, apte physiquement et médicalement, souhaitant venir en aide, sauver des vies. Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés pour une période de 5 ans, avec la première année en période probatoire.

Ils bénéficient d'une formation initiale adaptée aux missions exercées dans son centre de secours, puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de sa carrière. Les volontaires doivent organiser leur vie afin de pouvoir se libérer immédiatement en cas d'alerte. Ils participent aux entraînements et tours de garde.

Les sapeurs-pompiers volontaires participent à l'organisation des secours en France et avec ces catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes, nous sommes toujours plus sollicités et les personnes en détresse ont besoin de notre aide. Alors : « n'hésitez pas à me contacter »

Nous voilà bientôt en période de vacances et j'aimerais vous rappeler quelques petits conseils pour une meilleure sécurité sur la route de vos vacances :

Avant le départ :

- Je contrôle les niveaux, l'éclairage, l'état et la pression des pneumatiques (ne pas oublier la roue de secours)
- Je ne surcharge pas mon véhicule
- Je place les objets lourds le plus bas possible
- J'arrime solidement les bagages sur le toit – un coffre sur la galerie résout bien des problèmes.
- Je ne mets pas d'objets dangereux ou lourds sur la plage arrière

Sur la route des vacances :

- J'attache et je fais attacher les ceintures de sécurité à l'avant et à l'arrière
- J'installe les enfants dans un dispositif de retenue adapté à leur âge
- J'adapte ma conduite en fonction des circonstances (circulation dense, pluie...)
- Je respecte les distances de sécurité
- Je fais des pauses toutes les deux heures pour me détendre et me reposer

Je vous souhaite à tous et à toutes et au nom de tous les membres du Corps et de l'Amicale un bel et reposant été 2010 largement ensoleillé et de bonnes vacances en toute sécurité.

Le chef du C.I. de Muespach
Major Pascal Groell

Location du foyer du Sapeur
06 11 50 95 59 ou au 03 89 68 71 36

Une fine lame à Muespach :

Avoir un champion dans son village est un fait qui honore toute la communauté. C'est aussi un exemple qui peut être donné à tous ceux qui croient que ce genre de palmarès est réservé à d'autres, à ceux qui sont ailleurs. L'exemple de Bastian démontre à l'évidence que tout peut arriver, même à un Muespachois. Alors pourquoi ne pas essayer ? Il ne s'agit pas bien entendu de se lancer toutes et tous dans la pratique de l'escrime, même si comme il est écrit, ce sport dispose de qualités humaines certaines.

D'autres activités permettent à celles et ceux qui les pratiquent de se valoriser et même de se hisser en haut des podium. Je laisse donc chacun de nos jeunes méditer les avantages de la pratique d'un sport, quitte à devoir un jour les mentionner dans la manchette de Muespach, ne serait-ce que pour le fun ! Alors on se lance ?



Le Maire, Roland Haller



Palmarès 2010

Bastian HUBER, fleurettiste depuis 7 ans

2ème au Tournoi Saint-Louis - Juin 2010
Fleuret - Benjamin

1er de la Coupe FCM - Mulhouse - juin 2010
Fleuret - Minime (surclassé)

1er au Tournoi Milhusina - Mai 2010
Fleuret - Minime (surclassé)

1er au Circuit National Suisse - Mai 2010
Fleuret - Minime (surclassé)

1er au Circuit National Suisse - Mai 2010
Fleuret - Benjamin

1er au Tournoi d'Illzach - mars 2010
Fleuret - Minime (surclassé)

Champion d'Alsace - mars 2010
Equipe - Fleuret - Benjamin

Champion du Ht-Rhin - mars 2010
Fleuret - Minime (surclassé)

L'escrime :

- *Le respect de l'autre et le courage sont des valeurs primordiales de l'escrime : les tireurs se saluent avant l'assaut, et puis une fois l'assaut terminé ils se remercient l'un l'autre et se serrent la main avant de se quitter. D'ailleurs si l'un des tireurs ne respecte pas cette règle (jette son masque, ne salue pas son adversaire...) il risque une exclusion pour toute la saison.*

- *La maîtrise de soi est également à la base de ce sport.*

Lors d'un assaut, des qualités d'anticipation, d'élaboration d'un projet tactique de précision sont sollicitées en permanence.

- *L'escrime exige, et contribue à, une grande souplesse, l'acquisition de réflexes et une rapidité dans tous les mouvements. La coordination inter-segmentaire, une grande force statique et explosive au niveau des membres inférieurs associés à de l'endurance, font de l'escrime de compétition l'une des activités sportives les plus éprouvantes.*

- *L'escrime contribue à développer et renforcer ces valeurs, dans une harmonie du corps et de l'esprit.*

Une page se tourne au FC Muespach

A l'aube de ses 50 ans, le FC Muespach est entrain de vivre un véritable tournant dans son histoire. En effet, le comité réclamant depuis plusieurs années un nouveau terrain, a obtenu gain de cause avec l'obtention d'un terrain synthétique dernière génération (direction Knoeringue). Avec un unique terrain en herbe, devenu très étroit pour la progression des jeunes et des seniors, le club avait du mal à s'affirmer afin de grimper des échelons et les remises des entraînements en hiver venaient à décourager les dirigeants du FC Muespach.

Fini les mauvais souvenirs, c'est en 2009 que le projet aboutit avec un premier match officiel de l'équipe fanion le 29 Novembre face au FC Obermorschwiller en championnat (voir photo ci-dessous). Depuis, du plus jeune au moins jeune, tout le monde prend un réel plaisir à jouer. Terminé les contraintes de terrain impraticable, le FC Muespach va enfin pouvoir regarder vers le haut. Reste juste encore la construction du club-house ...

En 2013, le FC Muespach fêtera son demi-siècle d'existence et l'on pourra enfin avoir la récompense de tout le travail des bénévoles passés, présents et futurs.

N'hésitez pas à venir visiter le forum du FC Muespach sur fcmuespach.forumpro.fr



Les joueurs de l'équipe fanion ont été équipés de nouveaux maillots lors de leur première rencontre sur le nouveau terrain par le Restaurant Chez Caroline de Muespach. Décidément gâtés, les joueurs n'ont pas déçus leurs supporters en remportant leur match face à Obermorschwiller (2-1). A souligner que sur les 14 joueurs de l'équipe fanion, 11 sont originaires des deux Muespach, encore une raison d'être fiers...



J'ai le plaisir de vous annoncer la création d'une nouvelle association de voitures, motos et tracteurs anciens inscrite au registre des associations le 1^{er} mars 2010.



Suite à l'exposition du marché aux puces de l'an dernier, quelques passionnés se sont réunis et ont créés Sundg'Oldies

qui à ce jour compte déjà une vingtaine de membres de Muespach et alentours. Celle-ci a pour but de réunir tous les amateurs de belles mécaniques anciennes et dans un futur proche d'organiser de nouvelles expositions où vous êtes bien sur tous conviés. Je vous donne donc rendez-vous au marché aux puces où mes collègues et moi-même seront à votre disposition afin de faire découvrir notre passion.



Pour plus de renseignements :



Jean-Luc GUTZWILLER au **06.83.13.65.00**

Thierry HARNIST au **06.13.33.93.95**

Un Grand Chevalier des Industries du Lait et des Viandes à Muespach



En octobre 2009, le conseiller municipal JACQUES Henri a été fait **Grand Chevalier des Industries du Lait et des Viandes**.

Nomination consécutive à d'abord au 20ème anniversaire de sa graduation de l'Ecole Nationale des Industries du Lait et des Viandes de la Roche-sur-Foron en Haute-Savoie (seulement 5 écoles de ce type existent en France), puis à sa participation à la foire de la Haute-Savoie en 1989 avec la réalisation du plus grand plateau de fromage de France (par le nombre du plus grand nombre de fromages présent sur le stand), puis encore à la mise en service d'une mini-laiterie en 1992 dans la campagne ukrainienne (à 30 km de Kiev) et enfin à la participation du commis Agricole en 2002 à la Roche-sur-Foron.



Nos Grands Anniversaires

Eugène Hemmerlin qui est à la Marpa à Seppois -le Bas, il a fêté ses **95 ans** le 4 février



Jeanne Hemmerlin qui a fêté ses **90 ans** le 14 novembre 2009. Elle est à la maison de retraite à Sierentz

